

## Une filière attachée au terroir français

### La chèvre dans le monde

	Effectifs	%	Prod. laitière.	%		
MONDE	1 046 000		18 712 000			
dt Asie	549 000	52 %	10 628 000	57 %		
dt Afrique	438 000	42 %	4 582 000	24 %		
dt Amériques	38 000	4 %	780 000	4 %		
dt Europe	17 000	2 %	2 722 000	15 %		
France	1 242	7 %	638 000	23 %	<b>Nbre Exploit.</b>	<b>% exploit.</b>
Région N <sup>elle</sup> -Aquitaine	336	27 %	237 000	35 %	1 199	21 %
DORDOGNE	23	7 %	13 400	6 %	135	11 %

(sources GEB)

### Nouvelle-Aquitaine : 1<sup>ère</sup> région caprine de France et d'Europe

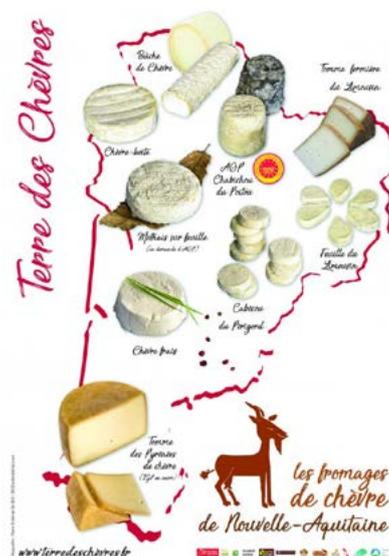
Malgré une érosion du nombre d'exploitations (- 18% depuis 2016) liée à des arrêts d'activité non remplacés, la Nouvelle-Aquitaine reste la première région caprine de France avec 37% de la production et 45% des livraisons de lait. C'est une région mixte qui compte 950 exploitations laitières (qui livrent leur lait) et 300 exploitations fromagères fermières.

### Un plateau de fromages qui s'agrandit : emblème patrimonial des terroirs et signes de qualité

Au-delà du leadership socio-économique de l'industrie laitière caprine néo-aquitaine, la filière appartient au patrimoine des territoires ruraux, notamment en Dordogne, dans les Pyrénées-Atlantiques ou le Poitou-Charentes avec ses nombreux fromages. Un quart des exploitations caprines de la région transforment ainsi leur lait en fromage et on estime la production régionale à 3 500 tonnes de fromages fermiers par an pour un chiffre d'affaires qui dépasse les 50 millions d'euros.

### Une région fortement structurée en outils de recherche et développement au service des producteurs et de la filière caprine

Dans le bassin historique de la production caprine, en Charentes-Poitou, se sont développées depuis de nombreuses années des compétences de recherche, développement et formation spécifiques. Cette structuration s'est ouverte dès 2016, aux nouveaux acteurs caprins de la Nouvelle Aquitaine en partageant des orientations à la fois générales et spécifiques à chaque terroir, à chaque production (fermière ou laitière). Le Réseau REXCAP regroupe ainsi les structures économiques, politiques et de R&D de la région qui se partagent la gouvernance des problématiques de recherche et développement : INRA, ANSES, Institut de l'Elevage, ACTALIA, CAPGENES, CRDC, Chambres d'Agriculture, Contrôles Laitiers, Syndicats de Défense AOC, Route du Chabichou et des fromages de chèvres, ADDCP, réseau INPACT, FRCAP, ENILIA ainsi que trois Lycées Agricoles.



ACTALIA : centre d'expertise agroalimentaire • CAPGENES : organisme de sélection caprine • CRDC : Centre de ressources et documentation caprine • ADDCP : Association pour la défense et le développement de la chèvre poitevine • INPACT : pôle associatif pour l'agriculture citoyenne et territoriale • FRCAP : Fédération régionale caprine Nouvelle-Aquitaine • ENILIA : Ecole nationale de l'industrie laitière agroalimentaire

### La viande, un co-produit du lait

La valorisation de la viande caprine est un enjeu clé pour la filière laitière et nombre d'éleveurs se retrouvent en difficulté pour valoriser leurs animaux. La plupart des exploitations commercialisent les jeunes chevreaux auprès d'éleveurs spécialisés dans l'engraissement et la filière néo-aquitaine compte une vingtaine d'engraisseurs spécialisés, indépendants ou liés à un abatteur. La région concentre près des deux tiers des

effectifs de chevreaux abattus en France et 85 à 90 % des abat-tages sont réalisés par les trois leaders du secteur : les entreprises Loeul et Piriot (basée en Deux-Sèvres), Palmid'or (groupe LDC) et Ribot. Les chèvres de réformes sont quant à elles le plus souvent achetées par des négociants indépendants. Une dizaine d'opérateurs abattent des chèvres de réforme sur le territoire.

## La production caprine en Dordogne

La production périgordine actuelle s'appuie sur une longue tradition de fabrication fromagère. Depuis 1965, la production s'est structurée. Des zones de collecte spécifiques se sont mises en place et la spécialisation des élevages s'est accrue.

Après une période de forte croissance jusqu'en 1997, la production laitière périgordine continue sa progression jusqu'en 2010, début de la crise nationale du lait de chèvre. Une forte baisse du nombre d'exploitations s'en est suivi, les départs à la retraite n'étant pas remplacés. Pourtant, depuis 2016, la dynamique des installations a repris dans le département.

40 exploitations fromagères (soit près de 30 % des exploitations), dont une douzaine de mixtes livrant aussi une partie de leur lait, sont réparties sur le département, représentant un potentiel de production de 343 tonnes de fromages.

Les structures des troupeaux sont très différentes selon les circuits, de plus grande taille pour la production de lait ou plus modestes pour la transformation fromagère ; depuis quelques années, les élevages mixtes (lait + fromage) sont en augmentation.

# Les opérateurs de la filière départementale

## Les opérateurs économiques

Les entreprises de Dordogne transforment la totalité de la collecte Dordogne et complètent leur approvisionnement avec l'extérieur (environ 10 %).

Sur six entreprises qui collectent dans le département, cinq sont privées et de dimension moyenne ou petite, affiliées pour la plupart à des groupes privés (Triballat Rians, Ilas, Besnier, Lactalis). La 6<sup>e</sup> fait partie d'un grand groupe coopératif du centre ouest : Terra Lacta.

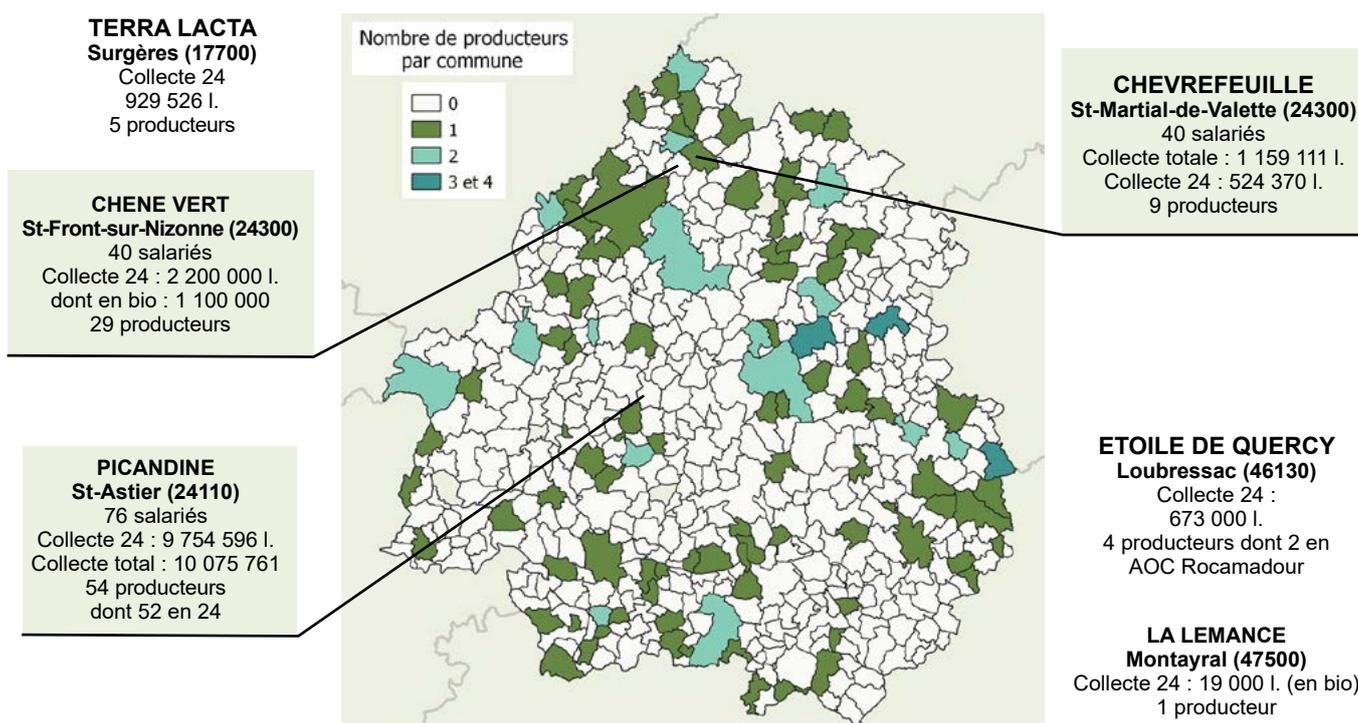
Trois entreprises transforment sur le département et proposent une gamme variée de fromages parmi lesquels le Cabécou du Périgord qui représente près de 40 % des volumes de lait collectés pour la principale entreprise qui le fabrique.

L'entreprise Chêne Vert et la SAS Chèvre Bio France (qui collecte pour La Lémance) collectent le lait issu de l'agriculture biologique. Cette production s'est fortement développée ces dernières années pour atteindre 30 producteurs et 1 120 000 litres de lait produits et collectés en 2020.

Une entreprise située dans le Lot produit du Rocamadour AOP (Lactalis).

Cinq à six engraisseurs collectent les chevreaux en Dordogne et le département compte sur son territoire un abattoir spécialisé dans la viande de lapin et chevreaux à Marsalès, l'entreprise BRUSAMOLIN.

### Localisation des entreprises de collecte



## Des organisations représentatives des éleveurs

Le syndicat caprin Dordogne Périgord fédère près de 50 % des éleveurs du département. Il représente et défend les éleveurs au sein des instances professionnelles départementales et régionales.

Suite à la mise en œuvre du mini-paquet lait encourageant la création des organisations de producteurs et renforçant leur poids dans les relations contractuelles entre éleveurs et entreprise, une OP est en cours de mise en place dans le département, l'Associations des éleveurs caprins livrant la Picandine.

Une interprofession départementale, l'Interprofession Caprine Dordogne Périgord, rassemble les deux principales laiteries opérant dans le département ainsi que les éleveurs, représentés par le syndicat. Cette instance s'occupe principalement d'organiser la promotion des produits, notamment du Cabécou du Périgord. D'autres sujets d'intérêt pour l'avenir de la filière peuvent y être débattus tels que l'installation et le développement de la production, la charte des bonnes pratiques d'élevage (code mutuel), la qualité du lait, etc.



### Une démarche "qualité de produit"

Le **Cabécou du Périgord** est le produit phare des fromages de chèvre du Périgord. Il a bénéficié d'un gros travail d'harmonisation pour sa fabrication et sa promotion et bénéficie aujourd'hui d'une marque collective adossée à un cahier des charges.

Deux laiteries et près de 80 éleveurs (livreurs et fromagers) sont aujourd'hui engagés dans cette démarche. L'interprofession a mis en place des contrôles réalisés par un organisme tiers et des commissions de dégustation pour veiller au respect du cahier des charges.

## Les repères technico-économiques

### Critères techniques

(moyenne des 32 élevages adhérents au contrôle laitier Dordogne)

- Effectif moyen par élevage : 212 chèvres
- Production moyenne par exploitation : 197 945 litres (906 l/chèvre)

### Prix moyen payé aux éleveurs de Dordogne (2019)

- Lait conventionnel : 720 €/1000 litres
- Lait bio : 927 €/1000 litres



### Résultats 2018 des exploitations caprines suivies dans le cadre des réseaux d'élevage caprin de Nouvelle-Aquitaine – Vendée

	Livreurs conventionnels	Livreurs bio	Mixtes Livreurs et fromagers	Fromagers
Nombre d'élevages suivis	33	4	5	2
Nombre de chèvres	372	197	270	40
Lait par chèvre (l)	920	670	860	490
Produit (€/1000 l)	780	947	1 234	4 276
Prix du lait (€/1000 l)	705	845	1 152	2 550
Charges opérationnelles (€/1000 l)	337	381	383	2 132
dont coût alimentaire (€/1000 l)	264	294	244	261
dont charges « élevage » (€/1000 l)	73	87	139	55
Quantité de concentrés et déshydratés « chèvres » (g/l)	615	615	519	706
Marge brute (€/chèvre)	411	377	754	1 036
Marge brute (€/1000 l)	443	566	851	2 144

## Les points forts de la filière

- Une filière organisée et structurée techniquement et professionnellement.
- Une image porteuse liée au département et à la mention " Périgord ".
- Une moyenne d'âge des éleveurs inférieure à celle du département.
- Une démarche qualité autour du " Cabécou du Périgord " qui dynamise les entreprises et permet de maintenir un bassin de production.
- Des entreprises ancrées au terroir qui transforment localement.

## Les problématiques de la filière

- Maintenir un prix du lait suffisamment rémunérateur.
- Faire progresser la démarche qualité pour le Cabécou du Périgord.
- Accroître la technicité des éleveurs en relation avec l'augmentation de taille des troupeaux et des nouvelles pratiques d'élevage.
- S'orienter vers la maîtrise des coûts alimentaires et l'auto-nomie fourragère, dans un contexte d'augmentation de la fréquence des aléas climatiques.
- Adapter les modes de production aux attentes sociétales autour de l'environnement et du bien-être animal (sortie des chèvres à l'extérieur, etc.).
- Appuyer et accompagner les installations sans formations ou expériences agricoles.

## La réglementation

Les éleveurs sont tenus de respecter un ensemble de règles concernant l'identification des animaux et la traçabilité de leurs mouvements, leur suivi sanitaire, leur alimentation, abreuvement et bien-être, la qualité du lait ainsi que l'environnement.

La profession a mis en place le **code mutuel des bonnes pratiques** pour communiquer auprès des éleveurs sur l'ensemble de ces réglementations à respecter, et auprès du grand public sur les garanties sanitaires et environnementales fournies par les éleveurs (dans le respect du Paquet hygiène).

La qualité du lait fait l'objet d'une réglementation particulière : le lait est payé en fonction de sa qualité (composition, qualité

bactériologique...) et au-delà de certains seuils la collecte du lait peut être suspendue.



## Les aides aux producteurs

Les éleveurs peuvent bénéficier de subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'UE ou du Département pour les investissements dans les bâtiments d'élevage.

Dans le cadre de la PAC, une aide couplée avoisinant les 16 € par

chèvre est octroyée aux éleveurs de plus de 25 chèvres (avec un plafond à 400). La demande doit être déposée sur télépac avant le 31 janvier de chaque année.

## Les actions Chambre d'agriculture

- Elaboration et diffusion de références.
- Animation de la filière.
- Accompagnement technique.
- Gestion des dossiers d'aides financières aux éleveurs.
- Organisation de formations et journées techniques.
- Conseil en gestion d'entreprise.

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Avec la contribution financière du  
Compte d'Affectation Spéciale  
« Développement Agricole et Rural »



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord  
COULOUNIEIX CHAMIERES  
Adresse postale :  
CS 10250 - 24060 PERIGUEUX CEDEX 9  
www.dordogne.chambagri.fr  
Contact : 05 53 45 47 50

